

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille dix-sept
le vendredi 7 avril, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est
rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

DATE DE LA CONVOCATION
le 30 mars 2017

Étaient présents : Jean-Pierre KOËGLER, Jean-Baptiste MÉRILLOT,
Nicolas GETE, Céline PICHON, Daniel BERTOCCHI, Gérard PIANET.

DATE D’AFFICHAGE
le 12 avril 2017

Étai(en)t excusé(s) : Andgeline OZEREE (pouvoir à Jean-Pierre
KOËGLER), Jacques GRANGEREAU (pouvoir à Jean-Baptiste
MÉRILLOT), Alexis MURA (pouvoir à Daniel BERTOCCHI à), Annick
VACELET (pouvoir à Nicolas GETE).

Était absent :

Est désignée Secrétaire de séance : Gérard PIANET.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

**Approbation du Compte Administratif
du budget du service de l'eau de
l'exercice 2016.**

Sous la présidence de Jean-Baptiste MÉRILLOT, Premier Adjoint, le
Conseil Municipal examine le compte administratif du service de l'eau, de
l'exercice 2016, dressé par Jean-Pierre KOËGLER, Maire, qui s'établit
ainsi :

n° 2017 - 07

Exploitation	
Dépenses	34 198,44 €
Recettes	42 065,04 €

Excédent de clôture : 7 866,60 €

Investissement	
Dépenses	65 754,15 €
Recettes	9 635,00 €

Déficit de clôture : 56 119,15 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, hors de la présence de Monsieur le Maire,
à l'UNANIMITÉ,

**- APPROUVE le compte administratif du budget du service de
l'eau, de l'exercice 2016.**

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture, l

les an, mois et jour que dessus,

Le Maire

Jean-Pierre KOËGLER

